

# Licence canonique en droit canonique

FACULTÉ DE DROIT CANONIQUE

Théologie / Droit Canonique / Sciences Religieuses Formation initiale Bac + 5

DERNIÈRE MISE À JOUR : 15/10/2024

› **Durée** : 3 ans - 180 ECTS

› **Campus** : Toulouse

› **Type de diplôme** : Diplôme reconnu par le Saint-Siège

› **Bourses** : Aides sociales ICT possibles sur présentation d'un dossier

## Présentation de la formation

La licence canonique est consacrée à une étude approfondie de l'ordonnancement canonique dans toutes ses expressions normatives, jurisprudentielles, doctrinales et pratiques.

La licence en droit canonique s'axe principalement sur les Codes de l'Église latine ou des Églises orientales à travers l'étude complète de ses sources, tant magistérielles que disciplinaires.

### Les + de la formation

› Tous les enseignants sont titulaires du doctorat en droit canonique.

## Objectifs pédagogiques de la formation

Cette Licence a pour but de former à la recherche et à l'enseignement dans les disciplines canoniques à la lumière des Évangiles, et aux charges de certaines fonctions ecclésiastiques.

## Évaluation des acquis et compétences

- ✓ Examens oraux semestriels en janvier et en juin.
- ✓ Rédaction de travaux écrits.
- ✓ Contrôle continu et contrôle terminal

## Programme de formation

La licence en droit canonique compte six semestres d'enseignements répartis sur trois années, correspondant à l'obtention de 180 crédits européens.

Les cours sont dispensés sur 16 semaines, 8 par semestre.

Il est possible d'étaler la formation sur 6 ans 4 semaines semestre)

### Année 2024-2025 :

#### Année A – 60 ECTS

##### Cours semestriels

- Méthodologie et Recherche – 3 ECTS
- Histoire de la vie consacrée – 3 ECTS
- Histoire des institutions canoniques – 3 ECTS
- Droit de la laïcité – 3 ECTS
- Regroupement des Eglises particulières – 3 ECTS
- Philosophie du droit – 3 ECTS
- Directoire sur l'œcuménisme – 3 ECTS
- Latin – 3 ECTS

##### Cours annuels

- Droit du mariage – 6 ECTS
- Normes générales – 6 ECTS
- IVC/SVA – 6 ECTS
- Charge ecclésiastique d'enseigner – 6 ECTS
- Droit processuel – 6 ECTS

##### Itinéraires de perfectionnement

- Devoir court (1) – 4 ECTS
- Journées d'études et/ou colloques – 2 ECTS

#### Année B – 60 ECTS

##### Cours semestriels

- Droit de la famille – 3 ECTS
- Droit des experts – 3 ECTS
- Formulaires et actes administratifs – 3 ECTS
- Théologie du droit – 3 ECTS
- Associations – 3 ECTS
- Autres actes du cultes divin – 3 ECTS
- Lieux et temps sacrés – 3 ECTS
- Sanctions dans l'Eglise – 5 ECTS
- Latin – 3 ECTS
- Biens temporels de l'Eglise – 3 ECTS

##### Cours annuels

- Code des Eglises orientales – 6 ECTS
- Eglises particulières – 6 ECTS
- Fidèles du Christ – 6 ECTS

##### Itinéraires de perfectionnement

- Devoir court (2) – 4 ECTS
- Devoir court (3) – 4 ECTS
- Journées d'études et/ou colloques – 2 ECTS

#### Année C – 60 ECTS

##### Droit matrimonial canonique

- Père Hervé miayoukou

##### Procès matrimoniaux canoniques

- Jean-Marc Bahans

##### Jurisprudence canonique

- Michel Cambon
- Pierre Deprecq

# Et après ?

## Accompagnement vers la professionnalisation

Préparer l'insertion professionnelle de nos étudiants est une priorité. Tout au long de vos études, l'ICT les accompagne dans la formation de leur projet professionnel et dans leur professionnalisation.

[DÉCOUVREZ NOTRE ACCOMPAGNEMENT](#)

## Poursuite d'études

Capacité à exercer certaines fonctions auprès des Officialités diocésaines ou interdiocésaines, des curies et des chancelleries diocésaines, etc. ; Enseignement dans un séminaire ou en milieu ecclésial.

Pour toute demande d'information, suggestion d'amélioration ou réclamation, vous pouvez contacter :

✉ [formation.professionnelle@ict-toulouse.fr](mailto:formation.professionnelle@ict-toulouse.fr)

### Contact

**Charlotte Horeau**

Secrétariat universitaire

✉ [Charlotte.horeau@ict-toulouse.fr](mailto:Charlotte.horeau@ict-toulouse.fr)

☎ +33562268534

